



Envoyé en préfecture le 18/12/2023

Reçu en préfecture le 18/12/2023

Publié le

ID : 056-215601626-20231213-DB20231226-DE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

—  
Séance Publique du  
Mercredi 13 décembre 2023  
—

**SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2024 – S.N.S.M.**

**Etaient présents :**

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Patricia QUERO-RUEN, Christian PERRIEN, Pascaline ALNO, Claude ORVOINE, Claudie LE BIHAN, Hélène BOLEIS, Georges CORNEC, Marie-Christine LE NORMAND, Patrick GOUELLO, Jean-Luc SCIEUX, Liliane MARTEVILLE, Brigitte LE LIBOUX, Christian LAURENT, Martine LIEDOT, Pascal GUERIF, Isabelle GUSMINI, Anne-Valérie RODRIGUES, Christine BARETTE, Ludovic JEGO, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Ludovic ILLIEN, Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Annie VERDES, Loïc TONNERRE.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Cédric ORVOËN à Patricia QUERO-RUEN, Antoine GOYER à Armelle GEGOUSSE, Laëtitia LAFFONT à Pascaline ALNO, Marianne POULAIN à Ronan LOAS.

**Absente** : Nicole MONNIN

**Secrétaire de séance** : Hélène BOLEIS.

Présents	: 28
Pouvoirs	: 04
Absente	: 01

# n°26

## **SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2024 – S.N.S.M.**

Rapporteur : Patrick GOUELLO

Ses 17 km de littoral et un plan d'eau allant du Fort-Bloqué à Kerpape font de Plœmeur une cité maritime sans équivalence sur le pays de Lorient. Ses ports côtiers, ses zones de mouillage, ses plages... sont des atouts. Ils sont souvent déterminants dans le choix d'une installation sur le long terme ou pour y passer des vacances. Les plaisanciers et les baigneurs sont les premiers bénéficiaires de cette richesse naturelle. Pour les protéger et les secourir, ils savent pouvoir compter sur la S.N.S.M. (Société Nationale de Sauvetage en Mer).

Cette association, reconnue d'utilité publique, est fondée en 1967 par la fusion de la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés (SCSN, fondée en 1865) et des Hospitaliers Sauveteurs Bretons (HSB, fondée en 1873). Elle a pour vocation de secourir bénévolement et gratuitement les vies humaines en danger en mer, autour des côtes françaises en Métropole et en Outre-mer.

En 2022, les Sauveteurs en Mer ont réalisé plus de 7 400 interventions pour 26 000 personnes prises en charge, de la plage au large, dont 14 000 ont été soignées dans les postes de secours l'été et près de 10 000 secourues en pleine mer.

Un des 32 centres de formation et d'intervention (C.F.I.) de cet organisme est basé à Lorient et occupe ponctuellement un bâtiment municipal à Fort-Bloqué pour ces exercices en pleine mer. Certains jeunes formés dans ce cadre se voient confier la responsabilité de la surveillance des plages de Plœmeur.

Ainsi, la ville souhaite marquer son attachement à la S.N.S.M. en attribuant à cet organisme une subvention d'un montant de 500 € (cinq cents euros).

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** l'avis de la Commission « Sport, jeunesse, culture, citoyenneté, éducation, enfance, culture bretonne, vie associative et citoyenneté » du 28 novembre 2023 ;

**Vu** l'avis de la Commission « Finance, ressources humaines, agglomération » du 30 novembre 2023 ;

**Vu** le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :**

- **VALIDE** la proposition d'attribuer la somme de 500 € ;
- **AUTORISE** le maire à procéder au versement.

***Délibération adoptée à l'UNANIMITE***



Le registre dûment signé.  
Pour extrait certifié conforme

**Ronan LOAS,**  
**Maire**